



Lure, le 10 septembre 2018

L'inspectrice de l'éducation nationale

A Mesdames et messieurs les enseignants de la
circonscription de Lure

Note d'information n°3

Le plan de formation de circonscription 2018-2019

Inspection de l'Éducation Nationale Lure

Dossier suivi par
Frédérique
MILLERAND
Téléphone
03 84 62 83 51

Mél.

ce.ienlure.dsden70@
ac-besancon.fr

**1, place de la
Libération
70 200 LURE**

La note d'information n°3 vient en appui de la note départementale relative à la formation continue et présente les modalités de mise en œuvre du plan de formation pour la circonscription de Lure.

1. Finalités du plan de formation

Elaboré par l'ensemble de l'équipe de circonscription, à l'aune des priorités nationales, académiques, départementales et de circonscription, le plan de formation, levier essentiel pour l'amélioration des acquis des élèves, a pour objectif :

- de répondre à des besoins clairement identifiés par l'institution (au travers des PPCR, des acquis des élèves, des stages de formation continue, des liaisons école-collège...) ;
- de répondre à des besoins individuels de formation.

En conséquence, les formations suivies doivent impacter de manière concrète les pratiques de classe des enseignants.

2. Obligations de service des enseignants

Comme rappelé dans la note départementale et conformément au décret n° 2017-444 du 29 mars 2017 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants du premier degré, dix-huit heures doivent être consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue. Les actions de formation continue doivent représenter au moins la moitié des dix-huit heures et être, pour tout ou partie, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques (m@gistère ou autre...).

Ce temps est calculé au prorata de la quotité de service effectué par l'enseignant, à savoir :

- service à temps plein : 18h

- service à 75% : 13h30

- service à 50% : 9h

A temps plein, les formations se déclinent de la manière suivante :

- 6h d'animations pédagogiques institutionnelles
- 6h de FUNE-IT : Forum des Usages du Numérique Educatif de l'Innovation et des Territoires pour les cycles 2 et 3
- 6h de FUNE-IT et/ou groupes de besoins au choix pour les enseignants de cycle 1
- 6h de parcours M@gistère pour tous cycles

En fonction de votre quotité de service vous pourrez organiser votre plan de formation de la manière suivante :

ORS	Enseignants de cycle 1	Enseignants de cycle 2	Enseignants de cycle 3
100 %	3h Animation institutionnelle Langage oral 3h Animation institutionnelle Construire les premiers outils pour structurer sa pensée 6h Groupes de besoin et/ou FUNE-IT 6h M@gistère	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 6h FUNE-IT 6h M@gistère	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 6h FUNE-IT 6h M@gistère
75%	3h Animation institutionnelle Langage oral 3h Animation institutionnelle Construire les premiers outils pour structurer sa pensée 4h30 Groupes de besoin et/ou FUNE-IT 3h M@gistère	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 4h30 FUNE-IT 3h M@gistère	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 4h30 FUNE-IT 3h M@gistère
50%	3h Animation institutionnelle Langage oral 3h Animation institutionnelle Construire les premiers outils pour structurer sa pensée 3h M@gistère ou FUNE-IT	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 3h M@gistère ou FUNE-IT	3h Animation institutionnelle Français 3h Animation institutionnelle Mathématiques 3h M@gistère ou FUNE-IT

Les TR effectueront les formations en fonction du cycle de leur choix, selon les mêmes modalités que définies précédemment.

Les enseignants spécialisés d'ULIS et du RASED, peuvent participer à tout ou partie du plan de formation de circonscription. Toute absence à un temps de formation devra être dûment justifiée par écrit et sera adressée à l'IEN.

Les réunions d'information syndicale sont à déduire des parcours M@gistère, de préférence.

Une absence non justifiée sera considérée comme un temps de service non effectué.

3. Spécificités du plan de formation

➤ **Les enseignants T1 et T2** participeront obligatoirement à une animation pédagogique spécifique dédiée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture : **le 26 septembre 2018.**

➤ **Les PES** bénéficieront de :

- 3 heures d'une animation spécifique, animée par des formateurs formation initiale (hors circonscription)

- 3 heures d'animation pédagogique de circonscription, au choix dans le "menu" de chacune d'entre elles

- 6 heures réservées par l'ESPE pour que tous puissent assister au FUNE IT.

➤ **Pour les directeurs**, trois formations spécifiques seront proposées :

• **Suivi et accompagnement des élèves** : protection de l'enfance, accompagnement de la difficulté scolaire – **Mercredi 10 avril 2019**

• **Prévention et gestion des conflits** : analyse de cas concrets – **Mercredi 10 octobre 2018**

• **Le pilotage pédagogique** : partage d'expériences – **Mercredi 15 mai 2019**

Ces formations nécessitent une inscription sur Gaïa et peuvent se substituer à une animation institutionnelle de 3h.

Vous voudrez bien vous référer au document annexe pour organiser vos choix.

Les animations pédagogiques seront organisées sur des mercredis matins.

3. Stages écoles

Dispositif GAIA	Ecoles	Intitulé du stage	Durée prévue	Date
de10	Louise Michel - Héricourt	Le langage oral et le numérique à l'école	6h	28/03/2019
de11	Jules Ferry - Héricourt	PSC1	7h	04/04/2019
de12	Jean Macé élémentaire et maternelle - Lure	Aide à la mise en œuvre du PEAC	6h	22/03/2019
de13	Jules Ferry élémentaire - Lure	Faire évoluer les pratiques d'évaluation	6h	14/12/2019
de14	La Pologne élémentaire - Lure	Apprendre à apprendre	6h	17/01/2019
de15	Champagney centre maternelle	Langage et apprentissages artistiques	6h	08/10/2018
de16	Robert Ploye - Héricourt	Ecrire	6h	12/11/2018
de17	Poirey - Héricourt	VPI au service des apprentissages	6h	26/11/2018
de18	La Roselière - Saulnot	Attention et concentration	6h	01/02/2019
de19	Ecole maternelle Ronchamp	Les élèves à profils particuliers	6h	11/02/2019

5. Inscriptions

La campagne d'inscription s'effectuera pour les enseignants à travers l'application « GAÏA ». Elle débutera le 10 septembre et s'achèvera le 20 septembre

Aucune inscription, ni aucune modification ne pourra être effectuée par l'intéressé(e) après la clôture du serveur. Les enseignants qui ne seraient pas inscrits à la date de clôture seront répartis sur les dispositifs en fonction des places disponibles. Un tutoriel a été élaboré afin d'aider chacun d'entre vous à vous inscrire :

http://www.acbesancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/tutoriel_aide_a_l_inscription.pdf

Je vous souhaite une année professionnelle enrichissante.

L'inspectrice de l'éducation nationale



Frédérique MILLERAND